

Collecte des encombrants Du 15 au 26 avril 2024

SERVICE GRATUIT – réservé aux particuliers INSCRIPTION OBLIGATOIRE

au 03 83 87 87 00 avant le 9 avril 2024

Objets acceptes

Mobilier d'ameublement et de jardin (meuble, canapé, matelas, chaise), jouets en bois et plastique, vélos, poussette, table à repasser



Poids: 75 kg max Longueur: 2m Total: 1,5 m³ max





Ordures ménagères, cartons, déchets d'équipement électrique ou électroniques

(frigo, machine à laver, écran, tondeuse...), pneus et pièces de voitures, gravats, déchets verts, déchets toxiques ou explosifs Liste non exhaustive





Donnez une seconde vie à vos objets : pensez au don et contactez une ressourcerie

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN DE PONT-A-MOUSSON - 75, allée Louis Camille Maillard - 54700 PONT A MOUSSON

Téléphone: 03 83 87 87 00 - info@bassin-pont-a-mousson.fr